



Non restitution cheque caution

Par **nana64**, le **01/09/2020** à **15:58**

Bonjour,rrnrnJe vai essayer d'etre claire.rnrnJ ai loué une chambre pour ma fille pour Juillet-Aout dans le cadre d'un stage de formation.rnrnAu dernier moment, ma fille a ete logée 3 jours dans la maison de la proprietaire, elle a utilisé le sanibroyeur et l'a bouché (elle ne savait pas que c'etait un sanybroyeur et a du mettre des choses dedans qu'il ne fallait pas).La proprietaire lui dis c est pas grave.rnrnMa fille reintegre sa location (sale, vetuste, moisie,.....), bon on passe et on fait le menage.rnrnFin de location apres des péribles avec le bruit, les aboiements,...rnrnRefus de rendre la caution pour se payer un sanybroyeur alors qu'il suffit de le faire reparer, je lui fais part de mon desaccordrrnrnElle fait le tour de l appartement comme une furie pour verifier la propreté et nous dit de partirrrnrnSur le coup je n ai pas reflechi aux papiers, pas de bails, pas d'etats des lieux, et elle declare pas car aune trace sur internetrrnrnMa fille n a pas l habitude et est plutot de nature confiante donc.....rnrnNon seulement elle loue son appartement insalubre et une chambre en plus dans sa maison (sale également, ca fait peur quand on sait ce qu il se passe en ce moment avec le covid), accuse ma fille de casser son WC (doute sur l'etat du sanibroyeur vu la qualité du reste) et veut garder la caution pour s'en repayer unrrnrnJ espere que vous m'avez comprisrrnrnMerci a ceux qui prendront le temps de me repondre:quels sont mes recoursrrnrn rnrnJe precise que cela s'est passé de la meme facon avec les autres stagiaires du stage depuis longtemps